



Le feuillet biblique de la semaine

2018 No 40 27^e dimanche ordinaire – semaine du 7 au 13 octobre

Commentaire de l'évangile du dimanche 7 octobre 2018

Au départ et en cours de route

On parle pour ainsi dire quotidiennement d'éthique dans la gestion des affaires publiques. Mais on en parle fort peu dans les autres secteurs de la vie quotidienne. On préfère s'en remettre à ce que disent les lois du pays. Ce silence est révélateur. C'est comme si on craignait d'apprécier nos faits et gestes à la lumière d'un idéal moral. Pourtant, quelle serait la qualité de notre vie personnelle et sociale sans valeurs pour éclairer notre horizon? C'est justement cette question que nous pose l'évangile d'aujourd'hui. Les pharisiens demandent à Jésus ce qu'il pense de la législation mise au point par Moïse concernant la répudiation. La pratique de la répudiation était courante chez les juifs. L'homme avait le droit de renvoyer sa femme. Ce droit, personne ne le contestait. La question qu'on se posait était plutôt celle-ci : « Pour quel motif est-il permis de répudier sa femme. » (Mt 19, 3) La réponse variait d'un légiste à l'autre, selon qu'ils accordaient à l'homme plus ou moins de pouvoir sur la femme.

On voit à quel faible niveau de morale se situe la question des pharisiens et quel était leur esprit légaliste. Il faut aussi se souvenir que le monde dans lequel Jésus prêchait était un monde de pouvoir des uns sur les autres. Les classes riches exploitaient la masse des pauvres, les maîtres dominaient les esclaves et l'homme considérait que la femme devait lui être soumise. Cela était inscrit aussi bien dans la loi que dans les mentalités et personne ne pensait à remettre cela en question. Quand on lit l'évangile attentivement, on voit bien que Jésus se situe dans une autre perspective. Il le dit clairement. Moïse a fait sa législation en tenant compte de la dureté de cœur de ceux pour qui il édictait ses

décrets. Et Jésus ajoute : « Il n'en était pas ainsi au commencement. » Autrement dit, le projet de Dieu pour l'humanité n'était pas un avenir d'injustices et d'inégalités, même quand celles-ci se couvrent du manteau de la loi.

Dans le domaine des relations humaines, Jésus propose un idéal. « Donne ton argent aux pauvres. » « Pardonne 77 fois 7 fois. » Toujours les mêmes formules chocs. Dans le cas de l'homme et de la femme engagés l'un envers l'autre, Jésus parle tout d'abord d'égalité. Car Dieu a fait l'humanité homme et femme. L'idée de domination est pulvérisée. Il parle aussi de fidélité, puisque Dieu a fait l'homme et la femme l'un pour l'autre, à la mesure de leur engagement. C'est ce que disait déjà le décalogue. (Mt 5, 27) La fidélité est au cœur de la morale de l'évangile. Jésus le dit explicitement : « Ce qui est important dans la loi, c'est la justice, la miséricorde et la bonne foi. » (Mt 23, 23) Même si nous vivons dans un monde de plus en plus mobile, la fidélité n'est-elle pas plus que jamais essentielle dans nos relations vitales? Faut-il pour autant conclure que toute forme de séparation va à l'encontre de l'idéal proposé? Ce qui est certain, c'est que la tradition a retenu, dans le texte même de l'évangile, une restriction à ce qu'on appelait l'indissolubilité. (Mt 5, 32) Quant au sens de cette retenue, l'incertitude demeure. Mais comme toujours en morale, les circonstances ne sont pas étrangères aux décisions que la vie nous amène à prendre.

Paul-Eugène Chabot, msc

Références :

J.P. Meier, *Jésus et le divorce*, p. 582.

B. Boyancé, *Étude sur la religion romaine*, pp. 135 à 159 (concernant la fidélité, la bonne foi, la fiabilité dans la morale antique).

J. Delumeau, *Ce que je crois*, p. 94.

Merci

Merci, Seigneur,
de nous rappeler le dessein du Créateur
qui a voulu pour l'homme et la femme
une égale dignité, ainsi qu'un bonheur durable,
empreint de respect et de fidélité.

Voir Prions en Église, édition dominicale, p. 33.